EOS Imaging

Société Anonyme

10, rue Mercœur
75011 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Fi.Solutions
8, rue Bayen
75017 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

EOS Imaging

Société Anonyme

10, rue Mercœur
75011 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EOS Imaging, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : la société évalue annuellement la valeur d'inventaire de ses immobilisations financières et participations selon les modalités décrites dans le paragraphe 3.2.3 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons, dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation et les hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que les notes 2, 3 et 4 du paragraphe 4 « Notes relatives au bilan et au compte de résultat » de l'annexe aux comptes annuels donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2017

Les Commissaires aux comptes

Fi.Solutions	Deloitte & Associés
Jean-Marc PETIT	Géraldine SEGOND

EOS IMAGING, S.A.

10 rue Mercoeur – 75011 Paris

Rcs Paris 349 694 893

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

BILAN - ACTIF
(en euros)

	31/12/2016			31/12/2015
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	2 126 579	1 446 693	679 886	365 857
Immobilisations corporelles	3 614 383	2 215 323	1 399 060	1 291 481
Immobilisations financières	13 530 141	8 991 973	4 538 168	4 529 861
ACTIF IMMOBILISE	**19 271 104**	**12 653 990**	**6 617 114**	**6 187 199**
Stocks et encours	2 997 868	37 455	2 960 413	4 683 905
Avances et acomptes versés sur commandes	297	-	297	297
Créances clients et comptes rattachés	11 425 471	252 500	11 172 971	9 874 202
Autres créances	31 029 265	25 417 389	5 611 875	4 900 839
Capital souscrit - appelé, non versé	46 790	-	46 790	-
Disponibilités	13 554 216	-	13 554 216	12 581 277
Charges constatées d'avance	312 154	-	312 154	353 968
ACTIF CIRCULANT	**59 366 060**	**25 707 344**	**33 658 716**	**32 394 488**
Frais d'émission des emprunts	300 330	-	300 330	279 364
Ecarts de conversion Actif	71 649	-	71 649	192 908
TOTAL ACTIF	**79 009 143**	**38 361 334**	**40 647 809**	**39 053 958**

BILAN - PASSIF
(en euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Capital	202 888	202 420
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	70 649 374	70 570 752
Réserve légale	20 557	20 557
Report à nouveau	(56 857 789)	(47 274 304)
Résultat de l'exercice	**(10 257 372)**	**(9 583 484)**
CAPITAUX PROPRES	**3 757 659**	**13 935 941**
Avances conditionnées	418 453	777 022
FONDS PROPRES	**4 176 112**	**14 712 963**
Provisions pour risques	1 402 790	818 833
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**1 402 790**	**818 833**
Emprunts obligataires convertibles	15 311 842	10 100 505
Emprunts et dettes financières diverses	2 538 652	1 525 808
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 777 863	5 245 087
Dettes fiscales et sociales	2 643 778	1 703 817
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	78 046	-
Autres dettes	879 061	718 847
Produits constatés d'avance	1 350 744	858 696
DETTES	**30 579 986**	**20 152 760**
Ecarts de conversion Passif	4 488 921	3 369 402
TOTAL PASSIF	**40 647 809**	**39 053 958**

COMPTE DE RESULTAT
(en euros)

COMPTE DE RESULTAT	31-déc.-16 *12 mois*	31-déc.-15 *12 mois*
Vente de marchandises		
Production vendue (biens)	22 286 238	16 028 858
Production vendue (services)	2 824 207	1 865 028
Montant net du chiffre d'affaires	**25 110 446**	**17 893 887**
Subventions d'exploitation	659 982	652 504
Reprises sur dépréciations, provisions (et amort.), Transferts de ch.	325 986	566 696
Autres produits	1 207 205	1 221 855
PRODUITS D'EXPLOITATION	**27 303 619**	**20 334 942**
Achats et variations de stocks de marchandises		
Achats et variations de stocks de MP et autres approvisionnements	13 319 108	9 534 967
Autres achats et charges externes	6 846 175	6 771 677
Impôts, taxes et versements assimilés	277 436	222 142
Salaires et traitements	5 901 358	4 987 672
Charges sociales	2 702 519	2 474 417
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 479 462	773 967
Autres charges	768 593	593 966
CHARGES D'EXPLOITATION	**31 294 651**	**25 358 809**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**(3 991 032)**	**(5 023 867)**
Produits financiers	12 342 600	5 798 793
Charges financières	19 697 437	11 561 893
RESULTAT FINANCIER	**(7 354 837)**	**(5 763 100)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(11 345 869)**	**(10 786 967)**
Produits exceptionnels	143 406	42 145
Charges exceptionnelles	186 999	67 642
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(43 594)**	**(25 497)**
Participation des salariés aux résultats	78 352	
Impôts sur les bénéfices	(1 210 443)	(1 228 979)
RESULTAT NET	**(10 257 372)**	**(9 583 484)**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. LA SOCIETE

Créée en 1989, la Société EOS imaging SA développe un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo-articulaires et à l'orthopédie ainsi que des applications associées.

Dans le cadre de son développement à l'international, la Société a créé les filiales suivantes :

- EOS Imaging Inc. aux Etats-Unis en juin 2006,
- EOS Image Inc. au Canada en août 2000,
- EOS Imaging GmbH en Allemagne en mai 2008,
- EOS Imaging Pte Ltd à Singapour en mai 2015.

En novembre 2013, la Société a acquis 100% des titres de la Société OneFit Médical, éditeur de logiciels de planification pour les chirurgies du genou et de la hanche et fabricant de guides de coupe personnalisés en orthopédie.

Ainsi, EOS imaging SA, entité consolidante, et les cinq filiales de la société présentées ci-dessus, entités consolidées, constituent le Groupe EOS.

Depuis le 15 février 2012, la Société est cotée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

Les comptes annuels au 31 décembre 2016 d'EOS imaging ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 22 mars 2017.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Emission d'obligations

Le 29 juin 2016, la Société a émis la troisième et dernière tranche de 5 000 000 d'obligations simples au prix de 1 euro pour un montant total de 5 000 000 euros (remboursables dans les mêmes conditions que les deux tranches précédentes).

De la même manière que pour les deux premières tranches, un fond s'est engagé à souscrire l'ensemble de ces titres.

Avance remboursable BPIfrance et abandon de créance :

Lors du comité de suivi des projets collaboratifs du 27 janvier 2016, BPIfrance a prononcé un constat de succès commercial partiel pour EOS imaging, avec un abandon de créance de 268 928 euros.

Démission administrateur :

NBGI Private Equity a démissionné de son mandat d'administrateur le 23 février 2016.

Obtention de l'accord de commercialisation d'EOS en Chine :

EOS imaging a obtenu en mars 2016 l'autorisation des autorités réglementaires chinoises (China Food and Drug Administration, CFDA) pour commercialiser le système EOS en Chine.

Acquisition de droits de licence :

EOS imaging a acquis en février 2016 des droits exclusifs de commercialisation d'une technologie de simulation biomécanique du rachis auprès de la Société canadienne Spinologics.

Accord de partenariat avec Stryker :

EOS imaging a signé en mars 2016 avec la Société Stryker un accord de co-promotion en Grande-Bretagne.

Accord de partenariat avec Medtronic :

EOS imaging a signé en avril 2016 un accord de co-marketing avec Medtronic Japon.

Accord de partenariat avec Anatoscope :

Le 21 juillet 2016, EOS imaging a annoncé un partenariat exclusif avec Anatoscope (Montpellier, France).

Autorisation de la FDA pour kneeEOS :

En novembre 2016, EOS imaging annonce avoir obtenu l'autorisation 510(k) de la FDA (Food and Drug Administration) pour commercialiser son logiciel kneeEOS aux Etats-Unis. kneeEOS vient compléter le portefeuille de solutions EOSapps dédiées aux traitements orthopédiques les plus courants.

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Principes généraux

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3.2. Méthodes comptables

3.2.1. Immobilisations incorporelles

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ils sont amortis linéairement sur une période de 1 an.

Les coûts relatifs aux dépôts de brevets en cours de validité, engagés par la Société jusqu'à l'obtention de ces derniers, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils sont amortis linéairement sur une période de 5 ans.

3.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation, de maintenance et les coûts des autres travaux de rénovation sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée de vie propre ou de la durée du contrat de location.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges de l'exercice. La production immobilisée, le cas échéant, concerne des matériels destinés à la réalisation de tests.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

▪ Matériel industriel et de laboratoire	3 à 5 ans
▪ Installations agencements	10 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
▪ Mobilier de bureau	5 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

3.2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux éléments suivants :

- Titres de participation
- Titres d'autocontrôle
- Dépôts de garantie

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. En cas de clause de complément de prix, la valeur brute des titres attachée au complément de prix appréciée à la clôture revêt un caractère provisoire, la Société retenant à la date d'arrêté des comptes la meilleure estimation du complément de prix à verser. Le complément de prix est à l'actif en contrepartie du poste dettes sur immobilisations.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond pour les titres de participation à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise et pour les actions propres au cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice.

3.2.4. Stocks

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

3.2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.2.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti. Les plus-values latentes sont réintégrées fiscalement.

3.2.7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce cours est portée à l'actif du bilan en « écart de conversion ».

En l'absence de couverture de change, les écarts de conversion actifs (pertes de change latentes) non compensés font l'objet d'une provision pour risques. Les profits de change latents ne sont pas comptabilisés conformément au principe de prudence, mais sont réintégrés fiscalement.

3.2.8. Provision pour risques

- Provisions pour risques et charges :

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours. La politique de la Société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associées.

- Provision pour garantie :

Les ventes sont assorties d'une période de garantie d'un an ou plus. L'évaluation du coût de la garantie ainsi que la probabilité d'engagement de ces coûts sont fondées sur l'analyse des données historiques. La provision pour garantie correspond au coût de maintenance des équipements sous garantie, plafonnée à un an de garantie et pour la période restant à courir à la date de clôture sur l'ensemble des équipements vendus.

3.2.9. Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis linéairement sur la durée des emprunts. Les frais d'emprunts comptabilisés en charges sont transférés à l'actif en fin d'exercice dans le compte « Frais d'émission des emprunts » qui est ensuite minoré à chaque fin d'exercice par la charge résultant de l'étalement.

3.2.10. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société résulte de la vente d'équipements d'imagerie médicale, de contrats de maintenance et de consommables et services.

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la Société. Le chiffre d'affaires figure net de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises.

La Société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la Société et que les critères spécifiques sont remplis pour l'activité de la Société.

Pour les ventes d'équipements, le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert à l'acheteur de la propriété et du risque, précisé dans chaque contrat, et qui selon les cas se situe à l'expédition, à la livraison ou à l'installation de l'équipement.

Une garantie est attachée à chaque vente d'équipement. Seuls les revenus relatifs à la période de garantie excédant un an sont différés pour être reconnus en produits sur la période concernée, la garantie inférieure ou égale à un an n'étant pas vendue séparément de l'équipement.

3.2.11. Autres produits d'exploitation

La Société perçoit, en raison de son caractère innovant, des aides et subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer le fonctionnement ou des recrutements spécifiques. Les subventions sont comptabilisées au fur et à mesure de l'engagement des charges associées, indépendamment des encaissements.

Par ailleurs, la Société facture à ses filiales des managements fees au titre des prestations d'animation et de politiques commerciales et administratives qu'elle leur apporte.

3.2.12. Impôt sur les bénéfices

Le Crédit d'impôt Recherche (CIR) ainsi que le Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) sont reconnus en minoration de l'impôt sur les Sociétés.

Le CICE a été utilisé pour accompagner le financement des dépenses de recrutement de la Société.

3.2.13. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la Société.

4. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTATS

NOTE 1 : TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS

L'évolution des immobilisations en valeur brute s'analyse comme suit :

Valaurs brutes	31/12/2015	Acquisitions	Cessions / Diminution	31/12/2016
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	1 635 750	113 192	(26 488)	1 722 453
Immobilisations incorporelles en cours	70 976	333 150		404 126
	1 706 725	**446 342**	**(26 488)**	**2 126 579**
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	693 985	62 736		756 721
Matériel et outillage industriel	1 811 570	150 736		1 962 306
Matériel et mobilier de bureau et informatique	536 123	50 469		586 592
Immobilisations corporelles en cours	125 800	347 682	(164 719)	308 764
	3 167 478	**611 624**	**(164 719)**	**3 614 383**
Total Brut	**4 874 204**	**1 057 966**	**(191 207)**	**5 740 962**

L'évolution des amortissements s'analyse comme suit :

Dépréciations	31/12/2015	Dotations	Diminutions	31/12/2016
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	1 340 868	105 825		1 446 693
	1 340 868	**105 825**		**1 446 693**
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	407 557	59 409		466 966
Matériel et outillage industriel	1 034 680	220 260		1 254 940
Matériel et mobilier de bureau et informatique	433 761	59 656		493 417
	1 875 998	**339 326**		**2 215 323**
Total Amortissements et Dépréciations	**3 216 866**	**445 150**		**3 662 016**

L'évolution des immobilisations corporelles et incorporelles en valeur nette s'analyse comme suit :

	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Immobilisations incorporelles	365 857	340 517	(26 488)	679 886
Immobilisations corporelles	1 291 481	272 298	(164 719)	1 399 060
Total valeurs nettes	**1 657 338**	**612 816**	**(191 207)**	**2 078 946**

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Valaurs brutes	31/12/2015	Acquisitions	Cessions / Diminution	31/12/2016
Titres de participation	4 322 075			4 322 075
Créances rattachées à des participations	8 643 042	291 125	(14 269)	8 919 898
Actions propres	178 076	288 060	(283 628)	182 508
Dépôts et cautionnements	101 785	3 875		105 660
Total Brut	**13 244 978**	**583 060**	**(297 897)**	**13 530 141**

Dépréciations	31/12/2015	Dotations	Diminutions	31/12/2016
Titres de participation	72 075			72 075
Créances rattachées à des participations	8 643 042	291 125	(14 269)	8 919 898
Total dépréciations	**8 715 117**	**291 125**	**(14 269)**	**8 991 973**
Immobilisations financières nettes	**4 529 861**			**4 538 168**

Conformément aux méthodes comptables décrites en 3.2.3, la valeur des titres est comparée, chaque année, à leur valeur d'inventaire.

Ainsi, au 31 décembre 2016, seuls les titres de la Société OneFit ne sont pas dépréciés et sont conservés pour une valeur nette de 4 250 k€.

Au 31 décembre 2016, les immobilisations financières sont principalement constituées de créances rattachées aux participations dans les filiales de la Société :

- EOS imaging Inc. : basée aux Etats-Unis, EOS imaging Inc est une Société de droit américain au capital de $1 dont le siège social est au 185 Alewife Brook Parkway, suite #410, Cambridge, MA 02138, USA.

- EOS imaging GmbH : basée en Allemagne, EOS imaging GmbH est une Société de droit allemand au capital de 25 000 euros, dont le siège social est au Theodor-Stern- Kai 1, 60596 Frankfurt am Main.

- EOS image, Inc : basée au Canada, EOS image Inc est une Société légalement constituée en vue de la partie IA de la loi sur les compagnies du Québec, dont le siège social est situé 300 rue du Saint Sacrement, à Montréal, Québec, Canada.

- OneFit Medical : Société par actions simplifiée française au capital de 115.714 euros dont le siège social est situé 18 rue Alain Savary à Besançon (25000), immatriculée au Registre du Commerce des Sociétés de Besançon sous le numéro 534 162 219.

- EOS Imaging, Pte Ltd : basée à Singapour, EOS Imaging Pte Ltd est une Société de droit asiatique au capital de $70.000 singapouriens, dont le siège social est situé 51 Goldhill Plaza, #21-02/06, Singapour (308900).

Au 31 décembre 2016, la Société détient 43 598 actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité qui s'est traduit par l'acquisition de 851 072 titres et la cession de 846 341 titres au cours de l'exercice, générant une moins-value nette de 18 K€ sur la période.

Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

Filiales et participations	Désignation Filiales	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue	Valeur comparable des titres détenus		Prêt et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissées par la société au cours de l'exercice
En milliers d'euros				*(en %)*	*Brute*	*Nette*					
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
Filiales (plus de 50 % du capital détenu):											
	EOS Image Inc		(1 878)	100%			2 327 141		765	(104)	
	EOS Imaging Inc		(15 678)	100%			30 238 359		14 629	(1 717)	
	EOS Imaging Gmbh	25	(387)	100%	25		1 565 978		1 865	(33)	
	OneFit	116	(112)	100%	4 250	4 250	1 076 815		1 261	327	
	EOS Imaging Pte Ltd	47	(237)	100%	47		205 809			(189)	

NOTE 3 : TABLEAU DES DEPRECIATIONS

	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	8 715 117	291 125	(14 269)	8 991 973
Stocks		37 455		37 455
Créances clients	67 500	185 000		252 500
Autres créances	19 252 844	18 345 034	(12 180 488)	25 417 389
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL	**28 035 461**	**18 858 614**	**(12 194 757)**	**34 699 318**
dont exploitation		*222 455*		
dont financier		*18 636 159*	*(12 194 757)*	
dont exceptionnel				

L'augmentation de 6 165 k€ de la dépréciation des autres créances correspond à l'ajustement de la dépréciation au niveau de ces créances au 31 décembre 2016.

NOTE 4 : ETAT DES CREANCES

La ventilation et l'échéance des créances se présentent comme suit :

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé	Créances rattachées à des participations	8 919 898		8 919 898
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	105 660		105 660
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	11 425 471	11 357 971	67 500
	Personnel et comptes rattachés	96	96	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	513	513	
	Etat - Produits à recevoir	1 196 943	1 196 943	
	Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	891 635	891 635	
	Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Etat - Divers			
	Groupe et associés	26 540 995	46 790	26 494 205
	Débiteurs divers	2 445 874	2 445 874	
Charges constatées d'avance		312 154	312 154	
Frais d'émission d'emprunts		300 330	106 924	193 406
TOTAL		**52 139 568**	**16 358 899**	**35 780 669**

NOTE 5 : PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se décomposent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Créances clients		
Factures à établir	128 283	96 118
Créances fiscales et sociales		
Etat - Produits à recevoir	1 196 943	1 307 430
Autres créances		
Intérêts sur dépôt à terme bancaire	618	1 298
Fournisseurs - avoirs à recevoir	1 106 020	742 062
Subventions à recevoir	1 301 887	992 976
TOTAL	**3 733 751**	**3 139 884**

Le poste Etat-Produits à recevoir reprend les montants provisionnés au titre du Crédit d'impôt recherche et du CICE 2016.

Le poste Fournisseurs – avoirs à recevoir concerne principalement des retours de marchandises.

Le poste Subventions à recevoir correspond aux produits de subventions comptabilisées au titre des dépenses engagées au 31 décembre 2016 et non encore encaissés à cette date.

NOTE 6 : DISPONIBILITES

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	31/12/2016	31/12/2015
Dépôts bancaires à court terme	13 392 374	12 397 401
SICAV Monétaires	161 842	183 876
TOTAL	**13 554 216**	**12 581 277**

Les disponibilités sont essentiellement composées de comptes courants pour un montant de 8,4 millions d'euros, d'un compte à terme d'un montant de 5 millions d'euros et de valeurs mobilières de placement d'un montant de 162 k€, résultant de la mise en œuvre d'un contrat de liquidité.

NOTE 7 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ont toutes un caractère d'exploitation et s'analysent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Achats de matières et marchandises	11 689	46 362
Charges externes	300 465	307 606
TOTAL	**312 154**	**353 968**

NOTE 8 : ETAT DES DETTES

La ventilation et l'échéance des dettes se présentent comme suit :

		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires		15 311 842	2 999 342	12 312 500	
Emprunts et dettes auprès étab. crédits	à 1 an maximum à l'origine	1 013 000	1 013 000		
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		1 500 000	500 000	1 000 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		7 855 909	7 855 909		
Personnel et comptes rattachés		1 200 541	1 200 541		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		867 542	867 542		
Etats et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	358 063	358 063		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	217 631	217 631		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés		25 652	25 652		
Autres dettes		879 061	879 061		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		1 350 744	1 350 744		
TOTAL		**30 579 986**	**17 267 486**	**13 312 500**	
Emprunts souscrits au cours de l'exercice		5 000 000			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice		-			

Au cours de l'exercice la Société a mobilisé deux créances clients auprès d'un établissement bancaire à hauteur de 1 013 k€ en contrepartie d'un financement court terme. La Société a conservé la propriété des créances qui sont inscrites au bilan dans le poste clients.

Les emprunts et dettes financières divers concernent un prêt à taux zéro de 1,5 million d'euros accordé en 2013 par la BPI au titre de l'aide au développement de nouvelles fonctionnalités de l'équipement EOS.

Comme précisé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice », le montant reporté en emprunts obligataires concerne la troisième tranche souscrite au cours de l'exercice.

NOTE 9 : CHARGES A PAYER

Les charges à payer s'analysent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires		
Intérêts courus	311 842	100 505
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	2 241 009	1 209 396
Autres charges à payer		
Dettes fiscales et sociales		
Indemnités de congés payés et primes à payer	1 187 964	724 557
Charges sociales à payer	541 919	340 152
Impôts et taxes à payer	217 631	148 137
Autres dettes		
Royalties à payer	856 068	681 012
TOTAL	**5 356 432**	**3 203 760**

NOTE 10 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31/12/2016	31/12/2015
Vente de maintenance	1 350 744	858 696
TOTAL	**1 350 744**	**858 696**

NOTE 11 : CAPITAUX PROPRES

- ***Evolution des capitaux propres***

	Capital Social	Prime d'émission et d'apport	Réserve légale	RAN	Résultat	TOTAL	Dividendes
Capitaux propres au 31/12/15	202 420	70 570 752	20 557	(47 274 304)	(9 583 484)	13 935 941	
Affectation du résultat de l'exercice 2014				(9 583 484)	9 583 484		
Augmentation de capital en numéraire	468	46 322				46 790	
Frais d'augmentation de capital							
Souscription BSA		32 300				32 300	
Résultat de l'exercice 2015					(10 257 372)	(10 257 372)	
Capitaux propres au 31/12/16	202 888	70 649 374	20 557	(56 857 789)	(10 257 372)	3 757 659	

- ***Augmentations de capital***

Les augmentations de capital résultent des opérations suivantes :

- Exercice de 46 790 options, donnant lieu à la création de 46 790 actions nouvelles

- ***Composition du capital social***

Au 31 décembre 2016, le capital social s'établit à 202 888 euros. Il est divisé en 20 288 764 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,01 €.

- ***Options***

Le 25 janvier 2016, le Conseil d'Administration d'EOS imaging a décidé d'émettre 190 000 BSA au profit de 2 administrateurs ; ces BSA donnant le droit d'acheter une action ordinaire au prix d'exercice de 3,42€.

Les bénéficiaires avaient jusqu'au 30 mars 2016 pour souscrire au plan en réglant un prix de souscription à hauteur de 0,17€ par BSA.

Les deux bénéficiaires ont souscrit au plan respectivement le 3 février 2016 et le 29 mars 2016.

Ces BSA pourront être exercées :

- à hauteur de 33% à compter du 24 janvier 2017
- à hauteur de 33% supplémentaires à compter du 24 janvier 2018
- le solde, à compte du 24 janvier 2019

Les BSA sont exerçables jusqu'au 24 janvier 2026.

Dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites 2015, le Conseil d'Administration en date du 15 décembre 2016, a décidé l'attribution de 133 000 actions gratuites ainsi que de 280 000 actions de performance.

Les autres plans émis par la Société, en cours au 31 décembre 2016, sont les suivants :

Type	Date d'octroi	Prix d'exercice	En cours au 31.12.2016
SO 2009	07/07/2009	1.00 €	470 389
SO 2010	06/07/2010	1.00 €	292 625
SO 2010	20/05/2011	1.00 €	13 625
SO 2012	21/09/2012	4.07 €	273 432
BSA	31/12/2012	4.24 €	40 000
SO 2014	23/05/2014	6.14 €	205 750
Actions gratuites	08/12/2015	- €	172 000
BSA	31/03/2015	4.71 €	120 000
BSA	01/03/2016	3.42 €	190 000
Actions gratuites	15/12/2016	- €	133 000
Actions de performance	15/12/2016	- €	280 000
			2 190 821

NOTE 12 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises utilisées	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges		434 540		434 540
Provisions pour garantie	818 833	600 000	(450 583)	968 250
TOTAL	**818 833**	**1 034 540**	**(450 583)**	**1 402 790**
dont exploitation		*1 034 540*	*(450 583)*	
dont financier				
dont exceptionnel				

La provision pour litige concerne des litiges salariaux en cours au 31 décembre 2016. Les montants provisionnés sont en accords avec les principes décrits en note 3.2.8.

NOTE 13 : AVANCES CONDITIONNEES

Dans le cadre de sa participation au projet d'Innovation Stratégique Industrielle, la Société bénéficie d'une avance remboursable accordée par OSEO en juillet 2009, d'un montant maximum de 1 275 k€.

Au 31 décembre 2016, les versements réalisés s'élèvent à 822 k€. Ils correspondent à la part de financement contractuel des dépenses engagées par la Société, qui ont été inférieures aux prévisions établies à la date de signature du programme. Le programme a donc été soldé sur ces éléments.
Les remboursements seront effectués en fonction des résultats d'exploitation de la Société, à savoir 0,5% du chiffre d'affaires réalisé sur la vente des produits issus du projet, à compter de l'année suivant l'atteinte d'un chiffre d'affaires cumulé de 30 m€, puis de 0,75% dès l'atteinte d'un chiffre d'affaires cumulé de 50 m€. L'avance sera considérée comme intégralement remboursée lorsque le

total des versements effectués actualisé au taux de 4,47% atteindra le montant total actualisé au même taux de l'aide versée.
Au cours de l'exercice, la Société a procédé à un remboursement de 90 k€ et BPIfrance a prononcé un constat de succès commercial partiel ayant conduit à un abandon de créance de 269 k€, portant ainsi le solde de l'avance au bilan à 418 k€.

NOTE 14 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Il n'existe pas de transaction avec des parties liées conclue à des conditions anormales de marché.

NOTE 15 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	2016			2015
	France	*Export*	*Total*	
Production vendue de biens	3 994 828	18 291 410	22 286 238	16 028 858
Prestations de services	1 749 439	1 074 768	2 824 207	1 865 028
TOTAL	**5 744 268**	**19 366 178**	**25 110 446**	**17 893 887**

NOTE 16 : DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La Société a poursuivi le développement de nouvelles fonctionnalités de l'équipement EOS et d'applications associées. Les frais de recherche et développement se sont élevés à 3 762 k€ en 2016 contre 3 579 k€ en 2015. Ces coûts sont comptabilisés pour leur totalité en charges de la période.

NOTE 17 : DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS – TRANSFERTS DE CHARGES

	Situation en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Situation en fin d'exercice
Dépréciations	28 035 461	18 858 614	(12 194 757)	34 699 318
Provisions pour risques et charges	818 833	1 034 540	(450 583)	1 402 790
Sous-Total	**28 854 294**	**19 893 154**	**(12 645 341)**	**36 102 108**
Amortissements	3 216 866	445 150		3 662 016
TOTAL	**32 071 160**	**20 338 305**	**(12 645 341)**	**39 764 124**
dont exploitation		*1 479 690*	*(450 583)*	
dont financier		*18 858 614*	*(12 194 757)*	
dont exceptionnel				

Les transferts de charges s'élèvent à 199 k€ au 31 décembre 2016 contre 442 k€ à la clôture précédente et concernent principalement les frais d'émission relatifs à l'emprunt obligataire pour un montant de 122 k€.

NOTE 18 : RESULTAT FINANCIER

	2016	2015
Produits financiers		
Revenus des créances rattachées à des participations	122 598	97 773
Autres intérêts et produits assimilés	18 745	-
Résultat de change	6 500	29 176
Reprise provision	12 194 757	5 672 989
Sous-total	*12 342 600*	*5 799 938*
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	1 020 741	310 483
Résultat de change	40 536	55 776
Provision pour dépréciation et provisions	18 636 159	11 196 779
Sous-total	*19 697 437*	*11 563 038*
TOTAL	**(7 354 837)**	**(5 763 100)**

NOTE 19 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

	2016	2015
Produits exceptionnels		
Cession d'actifs immobilisés	143 406	42 145
Sous-total	*143 406*	*42 145*
Charges exceptionnelles		
Cession d'actifs immobilisés	186 999	66 142
Amendes et pénalités		*1 500*
Sous-total	*186 999*	*67 642*
TOTAL	**(43 594)**	**(25 497)**

Les charges et produits sur cession d'actifs immobilisés concernent les actions propres.

5. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 20 : FISCALITE LATENTE OU DIFFEREE

Au 31 décembre 2016, le montant total des déficits reportables s'élève à 47 690 milliers d'euros et comprend 3 628 milliers d'euros de déficit fiscal de la période.

NOTE 21 : EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen se décompose comme suit :

Personnel salarié	2016	2015
Cadres	70	74
Non cadres	11	7
TOTAL	81	81

NOTE 22 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Abandon de créance

Le 31 décembre 2014, la Société EOS imaging a consenti un abandon de sa créance de 600 000 euros envers la Société OneFit. Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune défini par la reconstitution des capitaux propres de la Société OneFit à hauteur au moins de la moitié de son capital social. En cas de retour à meilleure fortune, la Société OneFit s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la Société EOS imaging, dans les six mois de la clôture de chaque exercice social et jusqu'à concurrence de la somme abandonnée, une somme égale à 20% de son bénéfice net de l'exercice tel qu'apparaissant à la ligne HN de l'imprimé fiscal n°2053, étant précisé que cette affectation ne devra pas réduire ses capitaux propres en dessous de la moitié de son capital social. En cas de résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance n'interviendrait qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

- ***Indemnités de fin de carrière***

Conformément aux dispositions de la loi française, la Société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite. Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Cette méthode consiste à calculer le montant des droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.

Les hypothèses retenues pour la détermination des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Date d'évaluation	31/12/2016	31/12/2015
Modalités de départ à la retraite	*Pour l'ensemble des salariés* : départ volontaire à 65 ans	*Pour l'ensemble des salariés* : départ volontaire à 65 ans
Taux de charges sociales	50 %	50 %
Taux d'actualisation	1,85 %	2,35 %
Tables de mortalité	INSEE TD / TV 2011 – 2013	INSEE TD / TV 2009 – 2011
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	3%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 7,25%, lissé par classe d'âge	Taux moyen de 6,6%, lissé par classe d'âge

Les droits accordés aux salariés de la Société en France sont définis par les conventions collectives suivantes :

- Accords Nationaux de la Métallurgie (cadres et non-cadres)
- Accord régional de la Métallurgie : région parisienne (non-cadres uniquement).

Au 31 décembre 2016 le montant des engagements au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 315 k€.

- ***Obligations au titre des contrats de location simple***

Pour son siège social, la Société a un contrat de location. Les baux immobiliers sont consentis pour une durée de neuf années entières et consécutives avec la possibilité pour la Société de donner congé des baux tous les trois ans uniquement.

Deux des baux ayant une échéance en 2017, le montant des loyers et charges futurs s'analyse comme suit au 31 décembre 2016 :

	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location simple	369 931 €	210 048 €	159 883 €	-
TOTAL	**369 931 €**	**210 048 €**	**159 883 €**	-

Le montant des loyers comptabilisé en charges au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à 312 k€.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur.

NOTE 23 : RISQUE DE MARCHE

Risque de liquidité

La trésorerie est détenue dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Elle est facilement convertible en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité. Elle a notamment procédé à un examen exhaustif des remboursements de l'avance remboursable détaillée en note 13 et à celui de l'emprunt obligataire, dont les échéances sont détaillées ci-dessous :

Echéancier des passifs financires	Valeur au bilan	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	15 311 842	2 999 342	12 312 500	
Prêt à taux zéro	1 500 000	500 000	1 000 000	
Créances mobilisées	1 013 000	1 013 000		
Avance OSEO - 2009	418 453	105 570	312 883	-
Total passif	**18 243 295**	**4 617 912**	**13 625 383**	-

Dans le cas où la Société ne respecterait pas les conditions contractuelles prévues dans les conventions d'avances remboursables conclues, elle pourrait être amenée à rembourser les sommes avancées de façon anticipée. Une telle situation pourrait priver la Société de certains moyens financiers requis pour mener à bien ses projets de développement.
Concernant l'emprunt obligataire, le contrat d'emprunt prévoit un certain nombre d'obligations contractuelles, dont notamment le respect de certains ratios (endettement net maximum, service de remboursement de la dette / chiffre d'affaires). Dans le cas où la Société ne respecterait pas les conditions contractuelles prévues dans le contrat d'emprunt obligataire, elle pourrait être amenée à rembourser des moyens financiers requis pour mener à bien ses projets de développement. Le risque de non atteinte de ces ratios est jugé très faible par la Société.

Sur la base de cet examen, la Société considère être en mesure de faire face à l'ensemble de ses échéances à venir au cours des 12 prochains mois. Toutefois, la Société continuera dans le futur d'avoir des besoins de financements importants pour le développement de ses technologies et la commercialisation de ses produits.

Risque de change

Les filiales ont pour objet la distribution et la commercialisation des produits du groupe aux Etats-Unis, au Canada, à Singapour et en Allemagne. Dans ce cadre, elles sont financées intégralement par la maison mère avec laquelle elles ont mis en place des conventions de services et de comptes courants.

Les principaux risques de change opérationnels du Groupe concernent la conversion des comptes en US$ de EOS Imaging Inc., en CAN$ de EOS Image Inc et en SING$ de EOS imaging Pte Ltd. La Société

est ainsi exposée à la variation du taux de change € / US$, € / CAN$ et € / SING$, par l'intermédiaire de ces filiales.

La Société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. En revanche, la Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La Société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Risque de crédit

La Société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie comprend les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la Société (essentiellement des SICAV monétaires et des comptes à terme). Au 31 décembre 2016, ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que la Société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance.

Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières auxquelles la Société fait appel.

Concernant ses clients, la Société n'a pas de concentration importante de risque de crédit. La Société a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié. Toutefois, la Société doit tenir compte de délais de règlements clients variables, qui dépendent de différents facteurs :

- Facteurs sectoriels :
    - La Société commercialise des équipements d'imagerie médicale pour lesquels l'installation, la formation des utilisateurs et la recette de l'équipement peuvent être assez longs. Ces trois éléments sont des conditions nécessaires au règlement de l'équipement, même si des acomptes à la commande sont parfois obtenus ;
    - La Société peut être amenée à accorder des délais de règlement assez longs dans le cadre de la négociation de l'acte de vente ;
    - Les délais de règlement des hôpitaux publics sont traditionnellement longs, indépendamment des conditions contractuelles accordées.
- Facteurs géographiques :
    - Les délais de règlement sont traditionnellement longs dans certaines zones géographiques (Asie, Moyen Orient).

Ainsi, le DSO à fin décembre 2016 est de 211 jours, contre 284 jours à fin décembre 2015. La baisse de 26% de ce DSO résulte essentiellement d'une réduction significative du délai moyen d'installation des équipements vendus.

Enfin, les dépréciations éventuelles sont évaluées sur une base individuelle et prennent en compte différents critères comme l'existence de risques de non recouvrement ou de l'expérience développée par la Société avec le distributeur débiteur.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt concerne principalement la trésorerie. Celle-ci est composée essentiellement de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt n'ont pas d'incidence sur la rémunération des comptes à terme dont le taux de rendement est fixe.

Au 31 décembre 2016, les dettes financières de la Société ne sont pas soumises au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne le prêt à taux zéro et l'avance remboursable à taux fixe.

NOTE 24 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car ceci reviendrait à donner des indications de rémunérations individuelles.

NOTE 25 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de l'exercice 2016 est de 114 milliers d'euros.

En milliers d'euros	31/12/2016	
	Deloitte	Fi Solutions
Audit		
Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés		
- Eos Imaging SA	55	26
- Filiales intégrées globalement (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, Onefit Medical, EOS Imaging Pte Ltd)		
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes		
- Eos Imaging SA	33	
- Filiales intégrées globalement (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, Onefit Medical, EOS Imaging Pte Ltd)		
Sous Total	**88**	**26**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement		
Juridique, social, fiscal		
Autres		
Sous Total		
Total	**88**	**26**

NOTE 26 : EVENEMENTS POSTERIEURS

Réalisation d'un placement privé :

Le 21 avril 2017, EOS imaging a placé 1 868 000 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,01 €, au prix unitaire de 4,20 €, prime d'émission incluse, pour un montant total d'environ 7,8 m€ représentant environ 9,2% du capital de la Société.

L'opération a été mise en œuvre par décision du Conseil d'administration du 20 avril 2017 et par décision du Directeur Général en date du 20 avril 2017 conformément à la délégation octroyée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 17 juin 2015.

L'augmentation de capital est effectuée par l'émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés conformément aux articles L.225-136 du code de commerce et L.411-2 II du code monétaire et financier.

A l'issue de l'opération, le capital social de la Société sera établi à 222 610 euros et sera composé de 22 261 027 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,01 €.